

# fidh

**Dismas KITENGE SENGA**

**Vice-président**

**Président du groupe LOTUS**



© FIDH / Dominique Falliez

**Profession** : Maître de conférence à l'université de Kisangani

**Nationalité** : République démocratique du Congo

**Date et lieu de naissance** : 13 octobre 1964 à Kisangani en RDC

**Langues** : Français

**Champs de spécialisation** : Afrique, justice internationale, République démocratique du Congo, les pays en transition, en conflit ou post-conflit et la justice transitionnelle.

Dismas Kitenge est le président et co-fondateur du groupe Lotus, organisation de défense des droits humains basée à Kisangani, à l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Cette organisation a vocation de promouvoir la paix, les principes et valeurs démocratiques, et la défense de tous les êtres humains.

Depuis plus de 20 ans, Dismas Kitenge se bat pour le respect des libertés d'expression et d'opinion et contre l'impunité des auteurs de graves violations des droits humains. En raison de ses activités (cours, enquêtes, rapports, plaidoyers...) Dismas Kitenge a subi et continue de subir de fortes pressions de la part des anciens groupes armés et des autorités. Ces pressions incluent menaces, intimidations, dénigrements et des attaques le visant lui, personnellement, mais également sa famille.

Maître de conférences à la faculté de droit de l'université de Kisangani et enseignant-chercheur, Dismas Kitenge est l'auteur de plusieurs rapports et articles de recherche sur les droits humains, les libertés publiques et l'éducation à la citoyenneté.

Déjà considéré comme un acteur incontournable du mouvement de défense des droits humains dans son pays, il possède également une longue expérience de plaidoyer auprès des institutions internationales telles que l'Union africaine, la Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples, l'Union européenne, la Cour pénale internationale et l'ONU.

En tant que président de Lotus, organisation membre de la FIDH, Dismas Kitenge est ré-élu vice-président de la Fédération en mai 2013 lors du 38e Congrès tenu à Istanbul en Turquie pour la troisième fois consécutive depuis 2007.

Enfin, le prix lauréat des droits humains de la Fondation Ferthé en France lui est décerné en 2008, celui de la ville de Kisangani en 2007 et 2009 et le lauréat du prix des droits de l'Homme de l'Ambassade de France en RDC en 2013.